



DISPOSITIF DE FORMATION LINGUISTIQUE DE L'OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION - B1 ORAL DU CECRL

PUBLIC VISÉ

Tout public

NIVEAU

Niveau de sortie : B1 du CECRL

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation :
Niveau B1 du CECRL - cadre européen commun de référence pour les langues

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.
Durée en centre : 50 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 20h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

LIEUX DE FORMATION

GMTE94
Collège Victor HUGO
Pierre Curie
94230 CACHAN
gmte94@ac-creteil.fr
Tél : 01 45 16 19 09

CONTACT

Gaëlle Fernandez
gmte94.hugo@ac-creteil.fr

TARIFS

Nous consulter

OBJECTIFS

Atteindre le niveau B1* (oral) de connaissance de la langue française requis pour l'accès à la nationalité française et pour accéder à de nombreux dispositifs de la formation professionnelle

*CECRL : cadre européen commun de référence pour les langues

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Ce dispositif s'adresse aux personnes
- postulant à la nationalité française et
- signataire d'un Contrat d'Accueil et d'Intégration ou Contrat d'Intégration Républicaine de moins de 5 ans.

Le dispositif est mis en oeuvre par le Groupement national des GRETA et accessible sur l'ensemble du territoire français.

PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.
Positionnement : validation du niveau A2 écrit et oral du CECRL.
Signataire d'un Contrat d'Accueil et d'Intégration ou Contrat d'Intégration Républicaine de moins de 5 ans.
Niveau d'entrée : A2 du CECRL

MODALITES DE RECRUTEMENT

Service accueil formation :
Mme Gaëlle Fernandez - 01 45 16 19 09
Demande d'inscription par mail : www.forpro-creteil.org/dispositif-b1

MODALITES PEDAGOGIQUES

Progression pédagogique axée sur l'acquisition du niveau B1 oral de connaissance du français
Diversification des situations d'apprentissages : utilisation du centre de ressources et autoformation accompagnée.
Durée hebdomadaire moyenne de 20 heures
Cours du jour, soir ou samedi
Week-end

CONTENUS

En lien avec le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL) et le référentiel des prescriptions thématiques de l'OFII :

- ▶ • Communication oral du français selon 3 grands axes vie publique, vie pratique et vie professionnelle dans la perspective de la naturalisation française
- ▶ • Utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
- ▶ • Apprendre à apprendre